

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

InVS
Institut de veille sanitaire

Décision n° 111-DG-2014 du 4 août 2014 portant délégation de signature du directeur général de l'Institut de veille sanitaire à l'adjointe à la directrice du service des ressources humaines (SRH)

NOR : AFSX1430617S

Le directeur général de l'Institut de veille sanitaire,

Vu les missions de l'InVS, décrites aux articles L. 1413-2 et suivants du code de la santé publique et par les décrets d'application de la loi n° 98-535 du 1^{er} juillet 1998 modifiée;

Vu les articles L. 1413-8 et L. 1413-10 du code de la santé publique définissant les compétences du directeur général de l'Institut de veille sanitaire;

Vu l'alinéa 8 de l'article R. 1413-12 dudit code, qui prévoit que le directeur général « peut déléguer sa signature à ceux de ses collaborateurs qui exercent une fonction de direction au sein de l'Institut de veille sanitaire »;

Vu le décret du 17 juillet 2014 portant nomination de M. François BOURDILLON comme directeur général de l'Institut de veille sanitaire;

Vu l'avenant au contrat de travail du 26 août 2010 précisant la fonction de Mme Jeanne SARRAZIN en qualité de directrice du service des ressources humaines (SRH) à l'Institut de veille sanitaire à compter du 1^{er} septembre 2010,

Décide:

Article 1^{er}

En cas d'absence ou d'empêchement simultané du directeur général, de la directrice générale adjointe et de la directrice du service des ressources humaines (SRH), délégation de signature est donnée à Mme Marie-Julie MONTARRY, adjointe à la directrice du service des ressources humaines (SRH), à l'effet de signer, au nom du directeur général de l'InVS, tout acte d'exécution budgétaire correspondant aux attributions de ce service, sans limitation de montant.

Article 2

La présente décision prend effet à compter de sa date de signature.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 4 août 2014.

Le directeur général,
DR F. BOURDILLON